

## COMPTE RENDU

### Séance du mercredi 27 juillet 2022

#### **Étaient présent.e.s**

Chantal JOUANNO	Présidente
Floran AUGAGNEUR	Vice-président
Jean-Louis BEAUD DE BRIVE	
Loïc BLONDIAUX	
Jean-Pierre BOMPARD	
Patrick DEZOBRY	
Cécile GALLIEN	
François GILLARD	
Mireille HEERS	
Dominique HOESTLANDT	
Marie-Françoise SEVRAIN	
Ginette VASTEL	

#### **Pouvoirs**

Anne BERRIAT  
Thierry LATASTE  
Constance MARECHAL DEREU  
Kristina PLUCHET

#### **Salarié.e.s de la CNDBP**

Patrick DERONZIER, directeur  
Sylvie BLUMENKRANTZ, assistante de la Présidente  
Dimitra FINIDORI, chargée de mission  
Marie-Liane SCHÜTZLER, chargée de mission  
Salomé SAÏAH, stagiaire

La séance se tient en visioconférence.

La Présidente Chantal JOUANNO ouvre la séance de la Commission nationale à 09h05 après s'être assurée que le quorum est atteint.

## NOUVELLES SOLLICITATIONS

---

### I. NOUVELLE SAISINE

#### Mission de conseil (L.121-1 CE) :

- **Maison du littoral « Mas Vieux » à Vic-la-Gardiole (34)**

Le 13 juillet 2022, le conseil départemental de l'Hérault / Territoire 34 a sollicité une mission de conseil en vue de recueillir un avis méthodologique concernant l'organisation d'une concertation du public sur un projet de maison départementale du littoral sur le site du Mas Vieux des Aresquiers à Vic-la-Gardiole (34).

Après délibération à huis clos, la Commission nationale désigne Audrey RICHARD-FERROUDJI pour assurer cette mission.

## PROCÉDURES EN COURS

---

### I. CONCERTATIONS PRÉALABLES

- **Projet d'extension du tramway de la Communauté urbaine Caen la Mer**

Présentation par :

**Caen la mer**

- Joël BRUNEAU, président
- Alexandra BASSINAT, directrice de cabinet adjoint
- Daniela TERZI, responsable du service communication
- Eric PARIS, directeur général des services adjoint
- Frédéric NORAIS, directeur du projet tramway

En présence des garants :

- Bruno BOUSSION,
- Remi WACOGNE

La CNDP a été saisie par M. Nicolas JOYAU Vice-Président de la communauté urbaine de CAEN-LA-MER, par rapport au projet de tramway Est-Ouest à Caen. Lors de la séance du 06 avril 2022, elle a décidé d'une concertation préalable L121-8 sous l'égide de deux garants, MM. Bruno BOUSSION et Rémi WACOGNE.

Les échanges entre Commissaires et responsable du projet ont porté sur :

- Les thèmes des ateliers thématiques et des stands mobiles ;
- Le retour d'expérience de la concertation menée en 2013 et la connaissance préalable par le public du projet de tramway est/ouest ;

- la présentation d'alternatives dans le dossier de concertation (notamment le tramway sur pneu vs le tramway traditionnel, le recours aux bus à haut niveau de services, etc.)
- les actions prévues pour toucher les publics les plus éloignés de la concertation ;
- la présentation précise des tracés prévus passant dans l'enceinte de l'établissement public de santé mentale (EPSM) du Bon Sauveur, ainsi que leurs impacts puisqu'ils auraient pour conséquence de séparer une unité de soins du reste de l'établissement ; les impacts précis paraissent insuffisamment détaillées dans le dossier de concertation initial.

Les échanges se poursuivent à huis clos. Les commissaires considèrent que, au-delà des précisions à apporter au dossier de concertation, il serait nécessaire que le public ait connaissance de la position du conseil d'administration de l'EPSM, et que le personnel médical puisse également se prononcer. Leur contribution peut prendre la forme d'un cahier d'acteur.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale décide que le dossier de concertation proposé par le maître d'ouvrage doit être complété par :

- une présentation des alternatives (tramway sur pneus, bus à haut niveau de service,..) et des raisons qui ont conduit le maître d'ouvrage à ne pas les privilégier à ce stade ;
- des cartes plus précises sur les tracés B et C, notamment le passage du tramway à travers l'établissement public de santé mentale.

Elle décide d'avancer la date de la réunion publique « maison de quartier centre » début octobre, ainsi que celle de la marche exploratoire du 19 au 5 novembre afin que ce sujet soit porté plus tôt au débat. Elle décide que la concertation se tiendra sur 8 semaines et demie du 30 septembre au 30 novembre 2022.

- **Projet d'évolution de l'unité de valorisation énergétique (UVE) I de TOULOUSE-MIRAIL \_ DECOSET**

Présentation par :

**Syndicat Mixte DECOSET**

- Vincent TERRAIL-NOVES, président
- Laurent GUYON, directeur général

**Ethics Group (AMO)**

- Stéphane PEDELOUP
- Stanislas DEMBINSKI

En présence des garant.e.s :

- Isabelle BARTHE
- Renaud DUPUY

La Commission nationale a été saisie par M. Vincent TERRAIL-NOVES, Président du syndicat mixte Déchetteries-Collectes-Sélectives-Traitement (DECOSSET), du projet d'évolution du centre d'incinération et de valorisation énergétique de Toulouse-Mirail. Lors de la séance du 28 juillet 2021, elle a décidé d'une concertation préalable L121-8 et a désigné Mme Isabelle BARTHE et M. Renaud DUPUY. La préparation du dossier et de la concertation a été allongée compte tenu des contraintes sanitaires puis électorales.

Les échanges ont porté sur :

- L'identification des éventuels points conflictuels,
- Les actions prévues afin d'associer à la concertation, les publics les plus éloignés, les riverains et les étudiants ;
- Le partenariat avec ATD Quart monde et l'implication des associations des quartiers concernés

Après délibération à huis clos, la Commission nationale décide que le dossier de concertation doit être complété par rapport aux impacts du projet pour les riverains en particulier pendant la phase de travaux, puis en phase d'exploitation. Elle décide que le dossier d'information doit également être précisé quant au calendrier prévisionnel de participation du public pour les phases ultérieures jusqu'à la mise en service du projet. Elle décide de rallonger la durée de la concertation proposée par le porteur de projet, pour l'organiser du 20 septembre au 27 novembre 2022.

## QUESTIONS DIVERSES

---

- **Recrutement délégué.e.s de région – Grand Est – Centre - Val de Loire**

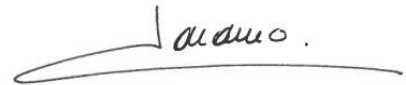
A l'issue d'un processus d'appel à candidatures auprès des garantes et des garants inscrits sur la liste nationale et d'audition des candidat.e.s, la CNDP désigne délégués de région :

- Jean-Louis LAURE pour la région Centre-Val-de-Loire ;
- Luc MARTIN pour la région Grand-Est.

Une réunion de l'ensemble des délégué.e.s de région sera organisée avant la fin de l'année.

- **Concertation nationale sur la stratégie énergétique et débat public sur les projets de construction de nouveaux réacteurs**

A la demande des commissaires, le vice-président Floran Augagneur présente les informations connues quant à la future concertation nationale sur la stratégie énergétique sous l'égide du Gouvernement, et la prise en compte par le Gouvernement des propositions méthodologiques de la CNDP. Les Commissaires soulignent la nécessité de bien distinguer cette concertation nationale sous l'égide du Gouvernement, du débat public sur les projets de construction de nouveaux réacteurs nucléaires qui est organisé par la CNDP.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jouanno.', with a long horizontal flourish underneath.

Chantal Jouanno